Chapitre 1 – L'impact de la crise de 1929 :

déséquilibres économiques et sociaux

Contexte

Page 43 – Point de passage

Juin 1936 : les accords Matignon

Les accords Matignon, conclus au cœur du Front populaire, constituent une avancée

décisive dans l'histoire sociale de la France. En juin 1936, après la victoire électorale du

Front populaire et sous le gouvernement de Léon Blum, les ouvriers se mobilisent pour

améliorer leurs conditions de travail et de vie. La France connaît alors une vague de

grèves avec occupations d'usines d'une ampleur sans précédent qui oblige l'État et le

patronat à accorder aux salariés d'importantes avancées sociales.

Les accords Matignon du 7 juin sont signés entre les représentants syndicaux, les

organisations patronales et l'État. Ils mettent en place les contrats collectifs de travail,

instituent les délégués ouvriers, interdisent aux employeurs de pénaliser les ouvriers en

raison de leur engagement syndical ou pour fait de grève, augmentent les salaires.

Ces accords sont suivis d'autres mesures qui confortent l'avancée sociale : loi sur les

conventions collectives et mise en place des 15 jours de congés payés le 11 juin ;

réduction du temps de travail à 40 heures le 12 juin ; prolongation de la scolarité

obligatoire jusqu'à 14 ans le 21 juin.

Les congés payés sont restés dans notre imaginaire collectif la mesure emblématique

du Front populaire.